



Commune de
BRISCOUS

**Guide d'utilisation du portail à
l'usage des familles.**

**Portail
Famille**

Etape 1

Se connecter à mon espace :

Avant de commencer veuillez-vous munir de l'identifiant (votre adresse mail) et du mot de passe envoyer par mail par le CCAS de Briscous et du carnet de santé de votre enfant.

Vous pouvez accéder au site à partir du lien : https://briscous.portail-familles.net/WD110AWP/WD110Awp.exe/CONNECT/PORTAIL_FAMILLES?DOMAINE=BRISCOUS

Si vous souhaitez utiliser le portail famille sur votre smartphone le logiciel fonctionne avec tous les moteurs de recherche, attention le temps d'attente peut-être plus ou moins long en fonction des opérateurs.

The screenshot shows the 'Bienvenue sur notre portail famille' page. On the left is a navigation menu with categories like 'Documents Communs', 'Restauration Scolaire', and 'Accueil Péri-scolaire'. The main content area includes a 'Connexion à votre espace' section with two input fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', and a 'Connexion' button. Two red arrows point to these input fields. Below the login section is an 'Actualité' section with a blue banner and text about summer reservations for 2018.

Entrée l'identifiant et le mot de passe

Etape 2

Mon compte famille :

Après votre connexion vous arrivez sur cette page qui présente les différentes fonctionnalités que vous avez sur le portail famille.

Mon compte famille

CCAS de BRISCOUS
Mairie
Le Bourg
64240 BRISCOUS
Tél. 05 59 31 78 34

Où s'adresser ?

Péri scolaire Bourg / ALSH	05 59 31 77 38
Péri scolaire Saline	05 59 31 74 26
Direction ACCEM	06 34 95 88 83

Contactez-nous
christinebarets@yahoo.com

Mon compte
Déconnexion

Informations du compte
Modifier les informations de la famille
Modifier mon login (adresse mail)
Modifier mon mot de passe

Enfants
(7 ans et 3 mois)

Accueil de loisirs / Péri scolaire / Restauration
+ Nouvelle réservation
Rechercher

N°	Référent	Etablissement / Période	Crée le ...	Réservation du ... au ...	Etat	Voir
Aucun élément						

Afficher 5 éléments / page 0 élément

Information du compte :

Il est obligatoire de renseigner la fiche d'information de la famille et de compléter tous les champs et ne pas oublier de cliquer sur enregistrer en bas de la page.

Informations du compte
Modifier les informations de la famille
Modifier mon login (adresse mail)
Modifier mon mot de passe

Vous pouvez ici modifier les informations de votre compte.

Il est nécessaire de remplir les informations de la famille et de renseigner tous les champs.

Enfants :



Si vous cliquez sur la petite flèche cela affiche les informations détaillées sur votre enfant et vous avez l'obligation de remplir la fiche pour pouvoir valider les réservations.



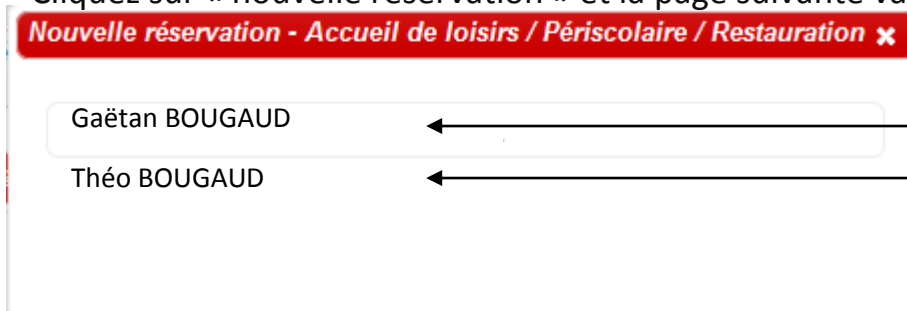
Etape 3

Inscription de votre enfant sur des temps périscolaires :

Les réservations se font dans cette fenêtre.



Cliquez sur « nouvelle réservation » et la page suivante va s'afficher :



Une fois cette page affichée choisissez l'enfant que vous souhaitez inscrire.

Ensuite choisissez l'établissement dans lequel vous souhaitez inscrire votre enfant puis cliquez sur « continuer » en bas à droite. **Attention le lieu d'inscription du périscolaire est unique et n'est pas modifiable durant l'année.**

Choix de l'établissement et de la période

- PERISCOLAIRE "LE BOURG"
- PERISCOLAIRE "LE BOURG"
- PERISCOLAIRE LE BOURG ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Votre sélection

PERISCOLAIRE "LE BOURG" PERISCOLAIRE "LE BOURG"

PERISCOLAIRE LE BOURG ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Du 04/09/2017 au 06/07/2018

Jours d'ouverture : Lun Mar Mer Jeu Ven Sam Dim

i Vous avez jusqu'au 06/07/2018 pour valider vos réservations

i Vous devez réserver avant le vendredi de la semaine précédant la date souhaitée

🕒 Heure limite : 23:00

A présent vous pouvez choisir sur le planning la date à laquelle vous voulez inscrire vos enfants puis cliquer sur « valider le planning » en bas à droite.

Votre sélection

PERISCOLAIRE "LE BOURG" / PERISCOLAIRE LE BOURG ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Planning

juin 2018

	PERISCOLAIRE MATIN (07:00 - 08:50)	PERISCOLAIRE SOIR (16:30 - 18:45)
lun. 04	✓ ✗ ⓪	✓ ✗ ⓪
mar. 05		
jeu. 07		

Enfin un récapitulatif de votre réservation s'affiche vous pouvez revenir en arrière si erreur ou confirmer votre réservation si cela vous convient.

Récapitulatif de votre demande

- Référent [REDACTED]
- Etat de la réservation : **En attente de confirmation**

PERISCOLAIRE "LE BOURG" PERISCOLAIRE "LE BOURG" PERISCOLAIRE LE BOURG ANNEE SCOLAIRE 2017-2018






Date	Voire demande
lun. 04/06/2018	PERISCOLAIRE MATIN

i Merci de vérifier les informations saisies avant de confirmer votre réservation.

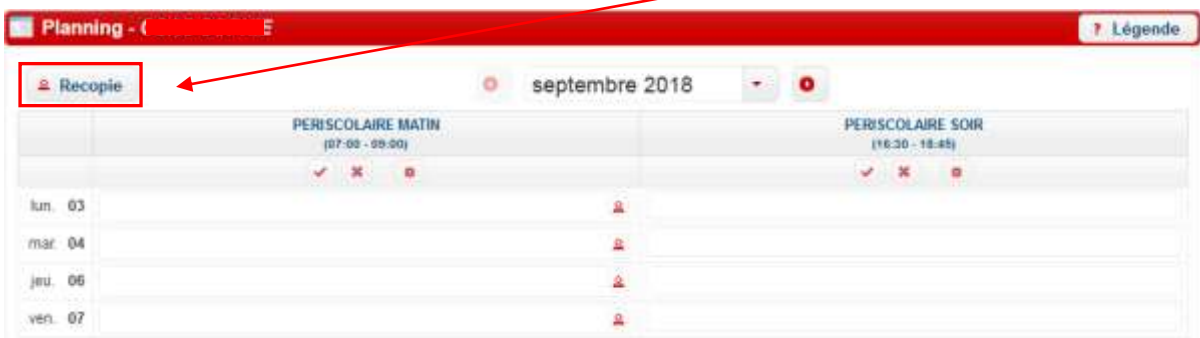
[Retour au planning](#) [Confirmer la réservation](#)

Légende (état de la réservation)

Une fois cela fait votre demande sera étudiée et vous pouvez avoir différents types de réponses :

-  : Réservation en attente de traitement
-  : Réservation acceptée
-  : Réservation refusée
-  : Réservation annulée
-  : Des présences acceptées et d'autres refusées ou annulées

Si vous avez plusieurs enfants et que vous souhaitez les inscrire pour la même période, vous pouvez effectuer une copie des jours :



Etape 4

Si vous souhaitez annuler une réservation :

Vous devez cliquer sur voir la réservation puis sur « modifier/Annuler la réservation »



Ensuite, vous devez cliquer sur le petit symbole vert et il doit se transformer en une croix rouge. Puis cliquez sur « valider le planning » en bas à droite.

Le message suivant s'affiche qui confirme la demande d'annulation, vous devez cliquer sur « confirmer la réservation ».



Date	Votre demande	
lun. 02/07/2018	PÉRISCOLAIRE MATIN	Demande d'annulation
Merci de vérifier les informations saisies avant de confirmer votre réservation.		
Retour au planning		Confirmer la réservation

Mémo portail famille délais de réservation

Services	Délais de réservation
Périscolaire (matin/soir)	Aucun
Restauration scolaire	Mercredi de la semaine précédente à 21H
Mercredis (période scolaire)	Le lundi avant 8H
Petites vacances scolaires	10 jours avant le début des vacances
Vacances d'été	10 jours avant le début des vacances

Pour signaler une absence (hors délai), vous devez impérativement appeler le CCAS de Briscous au 05 59 31 78 34 ou envoyer un mail à ccas.admin@briscous.fr et fournir un justificatif.